FONDATION NATIONALE
POUR LE CLERGÉ
www.fondationduclerge.com

NUMERO DE FIDELITE : .....

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

Référence unique du mandat (cadre réservé à la Fondation Nationale pour le Clergé) : .....

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) La Fondation Nationale pour le Clergé à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de La Fondation Nationale pour le Clergé.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle.

Une demande de remboursement doit être présentée :

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

IDENTIFIANT CREANCIER SEPA

FR 23 ZZZ 494102

DÉSIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER

Nom, prénom : .....

Adresse : .....

.....

Code postal : .....

Ville : .....

Pays : .....

DESIGNATION DU CREANCIER (A)

Nom : FONDATION NATIONALE POUR LE CLERGE

Adresse : 3 RUE DUGUAY-TROUIN

Code postal : 75280

Ville : PARIS Cedex 06

Pays : FRANCE

DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER (B)

F R ☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐ IBAN

☐☐☐☐☐☐☐☐☐ ☐☐☐ BIC

Type de paiement : (cochez les cases correspondantes)

Paiement récurrent/répétitif

Montant : 15 € ☐ 30 € ☐ 50 € ☐ 100 € ☐ autre montant ..... €

Périodicité : Mensuel ☐ Bimestriel ☐ Trimestriel ☐ Semestriel ☐ le 5 du mois

Affectation : ☐ La Fondation Nationale pour le Clergé

☑ Autre : Communauté des Béatitudes - Collectivité n°1621

Signé à : .....

Le : ..... / ..... / .....

Signature :

Joindre un releve d'identité bancaire (au format iban bic)

RAPPEL :

En signant ce mandat j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par la Fondation Nationale pour le Clergé. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai le différend directement avec la Fondation Nationale pour le Clergé.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.